

Conférence de presse

Les expérimentations sociales à Grenoble

Evaluations des expérimentations

BILAN
SOLIDARITE - LES PERSPECTIVES
ENJEUX - COLLECTIVITES - EVALUATION
EXPERIMENTATION - ACTION PUBLIQUE - METHODE
GENERALISATION - TRAVAUX - DEVELOPPEMENT - ENJEU
GESTION - FINANCEMENT - PROTOCOLE - INFORMATION - AGE
ACTION PUBLIQUE - ADAPTATION - INSERTION - PROJETS - DEFIS
INNOVATION ET EVALUATION - RESULTATS - RIGUEUR - CONTRAINTES
REPNSES - ENFANTS - TRAVAIL DES FEMMES - IMPACT - PRESUPPOSES
SENIORS - BESOINS SOCIAUX - PAUVRETE - PRECARITE - DETERMINANTS
ECUEILS - ENJEU - TRAVAUX DE RECHERCHE - EXPERIMENTALE - RAPPORT
POLITIQUES - RESPONSABILITE - EDUCATION - PAUVRETE - COÛT - EFFICACE
SCIENTIFIQUE - CONCEPTION - EVOLUTION SOCIALE - FORCE DE LA PREUVE
BENEFICIAIRES - INDIVIDUALISME - RESPONSABILITE - EGALITE DES CHANCES
ALLOCATION MUNICIPALE D'HABITATION - CREATION - INITIATIVES - GRENOBLE
SPECIFICITE LOCALE - PARLER BAMBIN - METHODE - CHAMPS SOCIAL - ENJEU
EVOLUTION - NON RECOURS - GRENOBLOIS - JEUNES ENFANTS - DISPOSITIFS
INDICATEURS - NOUVELLES TECHNOLOGIES - OBJECTIFS - BENEFICIAIRES
SOLIDARITE - EXIGENCE - REDISTRIBUTION - CO CONSTRUCTION - RESEAUX
ENPATIC - PREVENTION - BAS REVENUS - PARTICIPATION - CONTRIBUTION
RESEAUX D'ECHANGES - EVALUATEUR - PARTENARIAT - ADAPRATION
ASSOCIATIONS - MICROCREDIT - EFFICACITE - RIGUEUR - BUDGET
INEGALITES SOCIALES - OBJECTIFS COMMUNS - EVALUATION
APPELS A PROJET - FAMILLE ET MODES DE GARDE - CCAS
PERSPECTIVES - DECISIONS - LOGEMENTS FOYERS
GARDE ITINERANTE DE NUIT - REDISTRIBUER
PROTOCOLE - EVALUATION - EFFET
ADAPTATIONS

Lundi 27 juin à 11 heures 30

**Hôtel de Ville à Grenoble
11 Boulevard Jean Pain**

Salle du 12ème Etage



1/ Une ambition politique : se donner les moyens de développer de solutions innovantes face à l'évolution des formes de précarité

Fidèle à la tradition grenobloise d'innovation sociale, le CCAS recherche plus que jamais l'excellence et la créativité pour promouvoir la mixité sociale et générationnelle dans ses politiques publiques en faveur des plus fragiles.

En complémentarité et en partenariat avec les acteurs incontournables que sont la CAF, le CG 38, la Métro et le monde associatif, le CCAS se veut le fer de lance du développement social en se donnant les moyens d'apporter la preuve de la pertinence de tout nouveau programme avant d'envisager sa généralisation.

Il ne s'agit pas d'employer des fonds publics de façon hasardeuse mais bien de se donner un cadre méthodologique et budgétaire maîtrisé pour tester de nouvelles modalités d'intervention en s'appuyant sur la connaissance universitaire et les réseaux nationaux et européens (Union Nationale des CCAS, réseau européen Eurocités des 134 grandes villes d'Europe, Observatoire décentralisé de l'action sociale (ODAS), etc.)

2/ Qu'est-ce qu'une expérimentation sociale ?

Il s'agit d'une action, d'un dispositif ou d'une modalité d'intervention qui apporte une *valeur ajoutée* par rapport à l'activité existante. Elle s'appuie sur une analyse précise des *besoins des publics* concernés. Puis elle formule des hypothèses d'impact de l'intervention devant être *vérifiées à petite échelle* avant d'être éventuellement étendues puis, le cas échéant, pérennisées, par le moyen d'une *évaluation rigoureuse* destinée à déterminer les raisons de l'atteinte ou non des objectifs et les conditions d'une généralisation.

3/ L'évaluation : investir dans la compréhension des résultats de toute action innovante

Dans le cadre des expérimentations, l'évaluation consiste à interroger les résultats (impacts) en cherchant à **comprendre la chaîne des causes** pour mettre en évidence ce à quoi on peut attribuer les résultats **afin de pouvoir les transférer**.

Est-ce que ça marche ? résultat / impact

Comment ça marche ? interroger le process, en incluant une analyse des facteurs de coûts

Pourquoi ça marche ? identifier la chaîne des causes permettant de statuer sur le caractère reproductible de l'action et dans quelles conditions.

L'évaluation *dès la conception du projet* permet clarifier son périmètre : les hypothèses posées, les moyens concrets à déployer pour observer les résultats et le type d'analyse à mobiliser pour les comprendre.



4/ Praticiens et théoriciens : quand la recherche améliore l'action et réciproquement

par Philippe Warin, directeur de recherche CNRS

Du point de vue de la recherche en sciences sociales, les expérimentations menées pour concevoir et tester de nouveaux dispositifs d'action publique présentent un intérêt certain. Partant de l'expérience de l'Observatoire des non-recours aux droits et services (ODENORE), on peut dire que pour l'activité scientifique le développement de ce type de démarche permet d'introduire assez loin la préoccupation majeure de l'innovation sociale.

Nous sommes dans cette perspective, par exemple, lorsqu'une recherche doctorale parvient à mettre sur pied un dispositif d'enquête interne à des organismes sociaux permettant, au final, à la branche Maladie de la Sécurité sociale d'identifier et d'agir auprès de dizaines de milliers de personnes qui n'accèdent pas comme elles le pourraient à une complémentaire santé gratuite ou aidée. C'est aussi le cas, au local cette fois, lorsque tout en participant à la construction d'un dispositif territorialisé d'observation des phénomènes de non-recours à l'action sociale nous contribuons à organiser des réponses concrètes aux obstacles dans l'accès aux droits et services. Nous pourrions aussi signaler les outils utiles pour l'action que peuvent produire les enquêtes réalisées pour les besoins de la recherche. Ainsi, à force d'accumuler des résultats sur les facteurs de non-recours est-il possible de doter les acteurs de moyens leur permettant d'aller à la rencontre des populations disposant de droits mais ne pouvant ni ne sachant les mettre en œuvre. La question n'est pas mince puisque quelle que soit l'offre publique étudiée jusque-là le taux de non-recours n'est jamais inférieur à 10% et est parfois bien supérieur, alors qu'un bilan assez récent établi à l'échelle de l'OCDE signale un taux moyen oscillant entre 20 et 40% selon les pays. Ce phénomène n'a rien de négligeable, il pose directement la question de l'effectivité et de la pertinence de l'offre publique partant des inégalités dans son accès.

Participer à des démarches d'expérimentation n'est pas le but de la recherche scientifique. En revanche, cela peut être l'un de ses moyens : pour que la recherche à la fois construise ses propres dispositifs d'étude et transfère certains de ses résultats, connaissances et de méthodes, pouvant aider la conception et la production de l'action publique.

5/ Les expérimentations du CCAS de Grenoble

> 14 expérimentations : 6 terminées ou en voie de généralisation ; 3 actuellement en cours de déroulement; 5 prévues à court terme.

> 3 projets retenus par des instances nationales (Cohésion sociale / jeunesse)

> plus de **10.000 bénéficiaires**



[parole d'acteurs]

AMH :

" En 2009, nous étions initialement partis sur un public cible qui permettait d'inclure les étudiants et l'aide était versée à rythme trimestriel. Le travail avec le CREDOC a permis de mettre en évidence l'impact faible de cette allocation sur le public jeunes. Nous avons donc retravaillé les critères d'attribution en les centrant sur les familles. On a pu éviter ainsi en 2010 une trop forte dispersion tout en limitant au maximum les effets de seuil."

Parler bambin :

" Dans notre formation initiale, on aborde le développement psychomoteur des tout petits, mais en fait on ne stimule que leur motricité : pour le langage "ça vient quand ça vient". Quand on a commencé à travailler avec Michel Zorman, on a fait plus attention à la façon dont les enfants communiquaient, leur recours aux mots, comment on pouvait davantage stimuler ceux qui parlent moins. Depuis qu'on fait des ateliers langagiers dans la crèche, on se rend mieux compte de l'évolution des enfants, et grâce à l'évaluation on voit vraiment où ils ont sont et surtout les progrès qu'ils font ; c'est important aussi pour les parents. "

Baromètre du non recours aux droits (Odenore):

"Dans ce travail avec Odenore, on doit remplir une fiche lorsque dans notre activité on reçoit une personne qui a droit à une prestation et qu'elle n'en bénéficie pas. C'est vrai, quand on y pense, comment ouvrir ou réclamer un droit qu'on ne connaît pas? Honnêtement, je ne pensais pas remplir autant de fiches. Ça nous permet de nous rendre compte des cas récurrents, et ensuite on discute avec les collègues comment on peut limiter ce phénomène invisible."

Expérimentations achevées ou en phase finale de généralisation

PARLER BAMBIN : Stimulation précoce du langage pour un bon développement des capacités d'apprentissage chez le petit enfant

Objectif du projet

Ce dispositif consiste à mettre en place une action de prévention précoce des inégalités sociales par une prise en charge spécifique et innovante des difficultés du développement langagier des enfants vivant dans des situations de précarité, qui ne bénéficient pas toujours à la maison des stimulations langagières de l'adulte nécessaires à ce développement langagier et cognitif, et par l'accompagnement de leurs familles dans ce développement.

Actions mises en œuvre

Il se traduit par des interventions des professionnels de crèches formés spécialement et des parents sensibilisés par les professionnels. Ces interventions ont pour but un enrichissement langagier et cognitif par la conduite d'ateliers langage par petits groupes de 2, 3 ou quatre enfants identifiés "petits parleurs" sur le principe du niveau de langage produit (moins de 50 mots, de 50 à 100 mots etc.).

Bilan & perspectives

Depuis le démarrage de l'expérimentation, **environ 2500 enfants ont bénéficié de l'action** ; plus de 300 professionnels ont été formés, avec environ 1.250 parents sensibilisés.

A terme (2012) se sont la totalité des 3.268 enfants accueillis dans les crèches (chiffres 2010) qui bénéficieront des pratiques langagières adaptées des professionnels formés aux techniques d'interactions dans le langage enfants de moins de 3 ans. Une action spécifique en direction des parents est par ailleurs prévue dès la rentrée 2011 afin qu'ils comprennent les ressorts de la stimulation langagière et qu'ils la poursuivent à la maison.

Un essaimage national est amorcé face aux multiples sollicitations de villes partenaires : dès la rentrée 2011, Parler bambin démarrera à Lille (10 crèches municipales).

Données de pilotage

Démarrage : 2008

Etat de l'expérimentation à juin 2011 : essaimage (objectif généralisation achevée : fin 2012)

Territoires concernés : 20 crèches dans 4 secteurs

Public visé : enfants de 0 à 3 ans en accueil régulier dans les crèches du CCAS, leur parents et les professionnels de la petite enfance

Partenaires : CAF, DGCS, CUCS

Evaluateur : CNRS / INSERM

CHEQUIER SENIOR : Découverte des services et activités culturelles du CCAS pour les grenoblois de 70 ans et plus

Objectif du projet

Ce dispositif consistait à faire connaître les actions proposées par le CCAS aux grenoblois de 70 ans et plus : les inciter à découvrir et pratiquer des activités pour leur bien être en les invitant à sortir de chez elles et aller à la rencontre de leur environnement. Il s'agissait donc d'augmenter les participants aux ateliers existants et de donner des facilités de paiement aux personnes âgées économiquement fragiles.

Actions mises en œuvre

L'ensemble des services du CCAS se sont mobilisés pour accueillir les utilisateurs du chéquier:

- Repas à 1 euro proposé par la Restauration à domicile afin d'intensifier le recours à ce service,
- développer et rendre plus accessible l'offre d'animation Espaces personnes âgées (réduction de 10 euros pour une inscription à une série d'ateliers d'animation)
- Découverte gratuite des ateliers gymnastique douce, chant et mémoire du CCAS
- Découverte gratuite des ateliers informatiques de l'association "l'âge d'or" et du service de prêt de livres à domicile de la bibliothèque de la ville de Grenoble
- Découverte du site de la Bastille avec un aller et retour offert.

Bilan & perspectives

4758 chéquiers ont été distribués. Depuis le démarrage de l'opération, les personnes âgées ont principalement utilisé les chèques de la restauration collective et à domicile : 3720 repas à 1 euro ont été servis.

Dans l'ensemble, les bénéficiaires utilisateurs du chéquier ont été satisfaits des prestations proposées et les activités ont connu une plus grande fréquentation.

L'évaluation finale sera disponible fin juin : elle permettra de statuer sur la reconduction de l'action et des différentes activités en fonction des résultats constatés.

Données de pilotage

Démarrage : septembre 2010

Etat de l'expérimentation en juin 2011 :

Bilan et évaluation en cours

Territoires concernés : ville de Grenoble

Public visé : **5000 Personnes âgées** grenobloises de 70 ans et plus

Partenaires : Association l'âge d'or/Bibliothèque municipale/Téléphérique de la Bastille

Evaluateur : interne CCAS (DIOS/DAST)

Expérimentations achevées ou en phase finale de généralisation

Allocation Municipale d'Habitation

Objectif du projet

Face au constat de l'impact croissant des charges liées au logement dans le budget des familles, il s'agit d'aider financièrement les familles à faible niveau de vie qui ne bénéficient pas d'un logement social. Cette aide est systématique, simple dans son attribution et son versement, inconditionnelle quant à son utilisation.

Actions mises en œuvre

La CAF identifie dans son fichier d'allocataires les familles à faibles ressources qui sont locataires dans le parc privé. En fonction d'un calcul du "reste à vivre", elle procède au versement de l'aide mensuelle du CCAS d'un montant de 40, 80 ou 100 € en fonction des ressources de la famille, pendant un an.

Bilan & perspective

Le projet, conçu en 2009, a fait l'objet de tests et d'ajustements pour adapter le ciblage des publics en 2010 au regard de l'évaluation : il s'agissait de bien déterminer les seuils et les montants de l'aide pour qu'elle ait un réel impact sur le budget des familles, sans pour autant complexifier le calcul.

En 2011 un millier de personnes en auront bénéficié.

Données de pilotage

Démarrage : 2009

Etat de l'expérimentation à juin 2011 : généralisation

Territoire concerné : Grenoble (tous secteurs)

Public visé : les familles grenobloises, locataires du parc privé, dont le "reste à vivre" est de moins de 500 € par mois (**327 foyers** soit 1.000 à 1.300 personnes par an)

Partenaires : CAF / Etat

Evaluateur : CREDOC

ENPATIC

Expérimentation Novatrice pour Personnes Âgées grâce aux Technologies de l'Information et de la Communication

Objectif

Par les technologies de l'information et de la communication (TIC), améliorer la qualité de la vie à domicile des personnes âgées en situation de fragilité et soulager les aidants familiaux

- Pour les personnes âgées : Améliorer leur soutien à domicile en terme de qualité de vie (lien social, confort et sécurité) grâce à différents outils informatiques (Visiophonie, Internet...).
- Pour les familles : Les rassurer en leur permettant d'être plus facilement en lien avec leurs parents et en ayant un meilleur accès aux informations concernant leur prise en charge.
- Pour les professionnels : Favoriser la communication et la coordination entre les différents intervenants du soutien à domicile.

Actions mises en œuvre

- mise à disposition de soixante ménages de personnes âgées en situation de fragilité d'un ordinateur simplifié avec écran tactile muni de logiciels adaptés et spécifiques.
- accompagnement des personnes âgées à la découverte et à l'utilisation de l'outil par des bénévoles et animation autour de celui-ci.

Bilan & perspectives

Ce projet a fait la démonstration de l'intérêt de l'usage des TIC à domicile autour du lien avec le monde extérieur et du bénéfice immédiat pour les personnes âgées; l'impact sur les professionnels n'a pu être évalué.

Le principal apport de cette expérience a été de montrer le besoin d'accompagnement important des personnes âgées à l'acceptation puis à l'utilisation des nouvelles technologies.

Les perspectives pour le CCAS est de favoriser des actions d'accompagnement à l'introduction de l'informatique de base au domicile des personnes âgées; pour le Conseil Général de l'Isère, cette expérience nourrit le futur bouquet de services à l'échelle du département.

Données de pilotage

Démarrage : Décembre 2009

Fin de l'expérimentation : septembre 2010

Territoire concerné : Ville de Grenoble

Public visé : 60 foyers de personnes âgées fragiles en perte d'autonomie soit **90 personnes âgées et leur famille**

Partenaires : Ville de Grenoble, Conseil Général de l'Isère, CHU de Grenoble, Prémalliance, CARSAT Rhône-Alpes, association l'âge d'or

Evaluateur : Centre pluridisciplinaire de gérontologie (CPDG) - Université Joseph Fourier

Expérimentations achevées ou en phase finale de généralisation

La philosophie de l'HUMANITUDE : promouvoir la bien-traitance envers les personnes âgées dépendantes

A force d'être dans le « faire », dans la réalisation d'actes techniques parfois complexes, les personnels de maisons de retraite « déshumanisent » sans le vouloir leurs relations aux personnes âgées. Lorsqu'elles présentent des démences de type Alzheimer, ces personnes très dépendantes ne croise plus directement le regard des soignants, ne perçoivent plus d'autres contacts physiques que contraignants. Cette absence de l'Autre fait que des êtres humains, placés dans une situation déjà extrême par la maladie, se retirent de leur propre humanité. Pour y répondre, Gineste et Marescotti ont élaboré une méthodologie fondée sur le regard, la parole et le contact qui rétablit la douceur, la tendresse, l'attention bienveillante dans l'acte médical ou d'aide à la vie.

Objectif du projet

Pour répondre à la difficulté quotidienne que représente les soins tant pour les personnes âgées que pour les personnels il s'agit de :

- Proposer une autre approche des soins dispensés aux personnes âgées dépendantes pour réhabiliter leur dignité et améliorer les relations entre patients et soignants par une meilleure écoute ;
- promouvoir une philosophie de l'humanité dans le comportement et les attitudes professionnelles des soignants qui privilégient le regard, la parole, le toucher.

Actions mises en œuvre

- Formation de l'ensemble du personnel de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Narvik (162 agents) à quelque 150 techniques de soins, ensemble de pratiques, des gestes, de paroles permettant une meilleure écoute du patient et l'adaptation du soignant à celui-ci.
- Implication de tous les agents (personnel soignant, administratif et personnel d'entretien) et constitution d'un groupe ressource pluridisciplinaire pour accompagner la mise en place des nouvelles pratiques

Bilan & perspectives

Dans la première phase d'expérimentation, 162 professionnels ont été formés à l'EHPAD Narvik pour un total de 45 résidents.

Le personnel a constaté cette réelle amélioration à la suite de la formation, qui s'est déroulée sur leur lieu de travail, en accompagnement de leurs gestes quotidiens. Au-delà de l'acquisition individuelle de compétence, cette formation a aussi été l'occasion d'un travail et d'une réflexion d'équipe sur leurs pratiques professionnelles et permis d'engager une dynamique nouvelle au service des personnes âgées.

Ces résultats ayant plaidé pour une généralisation de cette méthode, la formation est étendue à l'ensemble des EHPAD Grenoblois. **Plus de 300 professionnels** sont en train d'être formés, ce qui concerne plus de **1600 personnes âgées**.

Données de pilotage

Démarrage : 2009

Etat de l'expérimentation en juin 2011 : en cours de généralisation

Territoires concernés : EHPAD de Narvik (secteur 2)

Public visé : personnes âgées dépendantes dans les EHPAD (moyenne d'âge 88 ans) bénéficiaires directs et les professionnels soignants, administratif et d'entretien

Partenaires : IGM (institut Gineste et Marescotti)

Expérimentations achevées ou en phase finale de généralisation

Paniers solidaires

Objectif

- Combattre les inégalités alimentaires : faciliter la consommation régulière de fruits et légumes par des personnes à faibles revenus avec des produits de saison et de qualité;
- Renforcer le lien et la mixité sociale : Mettre en œuvre une solidarité entre les habitants d'un quartier sans stigmatisation; associer les habitants au projet en les rendant consommateurs (confection des paniers, apprentissage mutuel...)
- Favoriser le développement de l'agriculture locale.

Actions mises en œuvre

Il s'agit d'une distribution hebdomadaire de paniers de 3.5 kg de fruits et de légumes issus de l'agriculture locale, par l'intermédiaire des centres sociaux. Le prix du panier est déterminé selon le quotient familial du foyer bénéficiaire permettant à la fois l'accessibilité des paniers pour les familles précaires et l'équilibre économique du projet par la participation solidaire des familles plus aisées.

Cette action est accompagnée d'actions de sensibilisations : alimentation santé, atelier cuisine, échanges de recettes, rencontres et visites chez les producteurs...

L'usage du quotient familial permet de toucher un public différent et produire une mixité sociale génératrice de liens sociaux.

Bilan & perspectives

En 2009-2010, plus de 250 familles ont bénéficié des paniers solidaires. En 2011, l'objectif est d'atteindre les 400 familles.

Les indicateurs de suivi sont éloquentes : la montée en charge constante de la demande de paniers, le taux de renouvellement des inscriptions (75 %), la poursuite de l'expérience par les agriculteurs et l'enquête de satisfaction réalisée, montrent que l'activité est attractive.

- les bénéficiaires des paniers aidés ont clairement vu leur consommation de fruits et légumes frais augmenter. Les CESF ont en outre noté une meilleure lecture du lien Santé-Alimentation, une prise de conscience de la saisonnalité des fruits et légumes et de la production locale.

- La rencontre entre habitants a vraiment fonctionné : une réelle qualité dans les échanges a été constatée, tant dans les relations habitants/habitants issus de milieux différents qu'entre professionnels et habitants

- 12 agriculteurs locaux participent à l'action et souhaitent continuer et accompagner la montée en charge

Projet d'extension des paniers à des produits d'épicerie sèche (2011-2012).

Données de pilotage

Démarrage : janvier 2009

Etat de l'expérimentation en juin 2011 : en voie de généralisation à tous les secteurs de la ville, en fonction de la capacité des producteurs

Territoires concernés : 7 centres sociaux des secteurs 3, 4, 5 et 6 de la ville de Grenoble

Public visé :

> tous les habitants de Grenoble (Familles, étudiants, personnes âgées), issus de tous milieux et catégories socio professionnelles. 40 foyers s'inscrivent chaque trimestre dans l'un des 7 centres sociaux municipaux de leur quartier.
> 12 agriculteurs locaux

Partenaires : Région Rhône Alpes, Ville de Grenoble, Associations Soli'gren et Altervie, Fonds de Promotion des Marchés

Evaluateur : interne CCAS

Expérimentations en cours

Baromètre du non recours aux droits et préfiguration d'une plateforme d'accès aux droits

Objectif

Coproduire avec les professionnels, bénévoles et habitants réunis, un inventaire et une analyse des situations de non-recours rencontrées par chacun pour une culture commune du non-recours ;

Mettre en place à partir de ces connaissances partagées : l'intervention immédiate par signalement des situations ; la prévention du non-recours auprès de populations apparaissant comme particulièrement vulnérables par la mise en place de réunions d'information, d'accueils renforcés, de personnes relai, l'interpellation des acteurs institutionnels concernés (organismes sociaux, sociétés de transports collectifs, bailleurs sociaux, etc.)

Actions mises en œuvre

Rassemblement des acteurs sur les territoires à partir de l'organisation de rencontres/débats sur le non-recours.

Mise en place des groupes de travail visant à identifier les situations de non-recours rencontrées au travers d'un outil de suivi, de façon à centraliser l'information que les acteurs peuvent faire remonter dans les collectifs.

Analyse collective des situations pour mettre en œuvre les actions d'intervention immédiate, de prévention et d'interpellation

Bilan & perspectives

Le projet a permis l'impulsion d'une véritable dynamique inter-partenaire et l'identification de situations récurrentes de non recours, soit par méconnaissance d'un droit soit par la difficulté d'y accéder. Sur le premier volet, un nécessaire travail d'information des publics et de mise en réseau des professionnels a été identifié ; sur le second des solutions de simplification et d'automatisation ont été évoquées.

Il s'agit ainsi de préfigurer une future plateforme d'accueil, d'information et d'accès aux droits au Patio.

Données de pilotage

Démarrage : Septembre 2010

Etat de l'expérimentation en juin 2011 : bilan inter-partenarial de la première phase de diagnostic, élaboration d'un plan d'actions à partir des propositions du collectif, consolidation et essaimage à l'étude

Territoires concernés : secteur 6 (Villeneuve/ Village olympique) ; perspective d'extension fin 2011

Public visé : environ 2400 grenoblois en situation de non recours (de l'ordre de 30% des habitants) & une trentaine de professionnels du secteur social et médico-social en contact avec le public précaire

Partenaires : Odenore, CG 38, PIMMS, AGECSA, associations du secteur 6

Plateforme budgétaire : conseils et médiation pour prévenir les situations d'endettement

Objectif du projet

Face au constat des difficultés croissantes des ménages pour « boucler les fins de mois », de l'accroissement du nombre de situations de surendettement ou malendettement (du fait d'un recours au crédit pour équilibrer le budget), de l'augmentation des sollicitations des aides locales constatée par tous les acteurs, il s'agit de renforcer les actions de prévention et de traitement des problématiques budgétaires, notamment en direction des classes moyennes fragilisées non suivies par l'action sociale.

Actions mises en œuvre

Création d'un point d'accueil gratuit, professionnalisé et connu, pour les personnes rencontrant des difficultés budgétaires, au travers de permanences assurées par une conseillère en économie sociale et familiale spécialisée qui donne information, conseil et solutions, en lien avec l'accompagnateur social référent s'il y a lieu.

Mise en place d'actions concertées avec des acteurs bancaires, fournisseurs d'énergie, bailleurs....

Bilan & perspective

A ce jour, une centaine de personnes ont pris en contact avec la plateforme, 80 ménages ont été reçus pour 160 rendez-vous effectués. L'orientation de publics par les partenaires (dès les premiers impayés par exemple) permettra une intervention auprès du public le plus en amont possible et donc renforcera l'action de prévention de la plateforme. Des conférences thématiques seront organisées dans les centres sociaux à destination des travailleurs sociaux et des habitants pour donner des clés de compréhension afin de mieux gérer son budget : comprendre les frais bancaires, la consommation énergétique, les charges locatives, etc...

Données de pilotage

Démarrage : septembre 2010

Etat de l'expérimentation à juin 2011 : poursuite jusqu'à fin 2011

Territoires concernés : Grenoble (tous secteurs)

Public visé : toute personne confrontée à des difficultés budgétaires

Partenaires : GEG, banques, bailleurs

Evaluateur : interne (DIOS)

Expérimentations en cours

Microcrédit personnel : améliorer l'accès à un crédit bancaire responsable

Objectif du projet

Le dispositif vise à instaurer un "droit au crédit" bancaire. L'objectif est de rendre accessible un crédit responsable à tous les grenoblois pour qui il constitue une solution adaptée et qui en sont exclus ou contraints de s'orienter vers des solutions de remplacement chères et dangereuses (par exemple le cumul de crédits revolving). Il n'a pas vocation à se substituer aux aides existantes mais permet de lutter contre les inégalités en assurant des chances d'émancipation sociale. L'enjeu est de favoriser l'insertion sociale des personnes en les aidant à réaliser des projets personnels : projets liés à la mobilité, au logement, à la formation...

Actions mises en œuvre

Une plateforme téléphonique centralise les appels, dispense des renseignements sur le dispositif et fait une première analyse de l'éligibilité des demandes, afin de les réorienter vers les dispositifs appropriés à leur situation et/ou leur demande. Les conseillères en économie sociale et familiale des centres sociaux du CCAS réalisent une analyse du projet et de la situation sociale et budgétaire de la personne. Enfin, si le projet est viable et la personne en capacité de rembourser les mensualités du prêt, la personne signe l'offre de prêt à la banque.

Bilan & perspectives

Depuis mai 2009, près de 1500 appels ont été reçus, plus de **700 rendez-vous** ont été programmés. Au final, plus de 110 micro-crédits ont été accordés. Au delà des dossiers acceptés, l'action s'est révélée être un outil particulièrement efficace de détection de publics en difficultés que le CCAS a pu orienter ou accueillir dans le cadre de dispositifs sociaux répondant à leurs besoins.

Données de pilotage

Démarrage : 2010

Etat de l'expérimentation à juin 2011 : poursuite jusqu'à fin 2011 et évaluation

Territoires concernés : Grenoble (tous secteurs)

Public visé : ensemble des grenoblois empêchés de réaliser leur projet car leur situation ne leur donne pas accès aux crédits bancaires de droit commun.

Partenaires : Crédit Municipal de Lyon / Fonds d'Expérimentation pour la jeunesse

Evaluateur : CREDOC

Expérimentations prévues à court terme (démarrage 2011-2012)

Détection précoce des situations financières fragiles pour la prévention du surendettement (projet REFLEX)

L'expérimentation de la plateforme budgétaire montre qu'une détection précoce s'avère indispensable pour éviter la dégradation des situations financières des familles. L'action micro-crédit permet en partie d'identifier des familles qui nécessitent un accompagnement spécifique, mais c'est insuffisant.

Objectifs du projet

Il s'agit :

- d'identifier les personnes et foyers qui connaissent des difficultés financières alarmantes afin de leur proposer de faire un bilan complet de leur situation,
- d'intervenir ainsi en amont pour éviter la dégradation de situations budgétaires et sociales fragiles ;
- en mettant en œuvre des relations de travail entre le secteur bancaire et le secteur social, dans le respect du secret bancaire et du secret professionnel.

Actions projetées

Le centre financier de la Banque postale utilise un ensemble de critères destinés à détecter les situations dégradées. Il contacte les clients identifiés comme fragiles et les invite à se rapprocher du CCAS pour faire le point sur leur situation.

La plateforme budgétaire reçoit les personnes, fait le point sur leur situation, vérifie s'ils bénéficient bien des aides et services auxquels ils ont droit, détermine avec eux leurs besoins, les oriente le cas échéant vers un accompagnement spécifique.

En retour, la Banque postale exonère de certains frais bancaires (frais de découvert et de rejet) les clients qui ont fait la démarche de se mettre en contact avec le CCAS pour rétablir leur situation.

Perspectives

Le CCAS de Grenoble fait partie des 4 villes pilotes du projet avec Lille, Nantes et Montpellier. C'est à son initiative qu'un groupe de travail national travaille actuellement à définir le cahier des charges d'une évaluation d'impact du projet.

Données de pilotage	Public visé : clients de la banque postale (centre financier de Grenoble) en difficulté financière.
Démarrage prévu : octobre 2011	Partenaires : La Banque Postale, Nantes, Lille et Montpellier, UNCCAS
Etat de l'expérimentation à juin 2011 : finalisation du projet, travail avec 3 autres villes sur l'évaluation	Evaluateur : à déterminer (contacts pris avec l'école d'économie de Paris)
Territoires concernés : secteurs 6 en phase test	

Expérimentations prévues à court terme (démarrage 2011-2012)

Implantation d'un espace-ressources enfance-famille dans tous les secteurs de la ville

Objectif du projet

Il s'agira, en partant de l'expérience du secteur 5 et par l'étude des équipements, des ressources et activités préexistantes des centres sociaux, institutions et associations de chacun des secteurs de la ville, de modéliser et d'implanter un espace ressources enfance-famille par secteur.

Actions projetées

- Phase 1 : Réalisation d'une cartographie des équipements et actions parentalité existants

Cette cartographie sera réalisée par un chargé d'études à partir des données disponibles à la Ville, au CCAS, à la CAF, au Conseil général et auprès des acteurs associatifs des quartiers. Il mettra en évidence, secteur par secteur, les atouts et les faiblesses de l'offre d'actions de parentalité et les opportunités à exploiter.

- Phase 2 : Réalisation d'un diagnostic partagé entre protagonistes de la parentalité par secteur

L'étude cartographiée servira de base à l'organisation de 6 sessions de travail partenariales dans les secteurs permettant de la confronter aux acteurs afin d'aboutir à un diagnostic partagé.

- Phase 3 : Elaboration et déploiement d'espaces-ressources enfance-famille sous forme d'un tronc commun d'actions, avec un calendrier et des modalités de suivi et d'évaluation communes.

Perspectives

Ce diagnostic sera co-piloté par la CAF et le CCAS dans le cadre de leur convention territoriale globale, et la méthodologie testée pourra être ensuite étendue à d'autres territoires isérois.

Données de pilotage

Démarrage : automne 2011

Etat de l'expérimentation à juin 2011 : finalisation du projet

Territoires concernés : Grenoble (tous secteurs)

Public visé : familles grenobloises précaires ou non, et leurs enfants de moins de 16 ans

Partenaires : CAF de l'Isère, ville de Grenoble, Fondation de France (sollicité), Conseil Général de l'Isère

Evaluateur : à déterminer

Chéquier culture

Objectif du projet

Permettre l'accès à l'offre culturelle existante par une action concertée des centres sociaux et des équipements culturels. Associer à chaque proposition culturelle une dynamique collective. Identifier, mutualiser et transférer les bonnes pratiques.

Actions projetées

Définition des manifestations/actions pour la saison 2011/2012

Rapprochement de l'offre et de la demande et construire la programmation, le support et les propositions tarifaires.

Données de pilotage

Démarrage : septembre 2011

Etat de l'expérimentation à juin 2011 : finalisation du projet

Territoires concernés : Grenoble (tous secteurs)

Public visé : public grenoblois éloigné des manifestation culturelles

Partenaires : Direction des Affaires culturelles de la Ville de Grenoble, institutions culturelles de la ville

Evaluateur : à déterminer

Expérimentations prévues à court terme (démarrage 2011-2012)

Epicerie solidaire mobile

Objectif du projet

Promouvoir l'implantation d'une épicerie mobile, accessible à tous, sur chaque secteur de la ville
Favoriser l'accès à une alimentation de qualité pour les personnes à faibles revenus par un système de tarification sociale (sur le modèle et en complémentarité du dispositif des Paniers Solidaires).

Actions projetées

Définition des critères d'aide pour le public aidé. Définition des lieux d'implantation.

Données de pilotage

Démarrage : 2012

Etat de l'expérimentation à juin 2011 : finalisation du projet

Territoires concernés : secteurs sud en phase test

Public visé : publics précaires

Partenaires : à déterminer

Evaluateur : à déterminer

Implanter le programme PRODAS : pour favoriser le bien-être de l'enfant et prévenir l'émergence de comportements violents

Objectif

Issu de la recherche en psychologie, Prodas est une méthode construite pour être utilisé par des enseignants et tous les acteurs éducatifs. Il vise à permettre à l'enfant d'appréhender les expériences affectives et sociales de la vie et de trouver des solutions alternatives aux comportements violents. Il s'agit alors de développer les compétences psychosociales de l'enfant et de travailler sur trois facteurs essentiels du développement socio-affectif : la conscience de soi, l'estime de soi et l'interaction sociale. En apprenant à se comprendre et à se respecter, l'enfant apprend à faire de même avec autrui.

Actions projetées

L'outil principal de Prodas est le "cercle de parole". Une fois par semaine, pendant une demi-heure, l'enseignant ou l'éducateur et la classe se réunissent tous en cercle afin de pouvoir s'exprimer librement sur un thème. Les séances sont pré-construites : il y a une progression dans les thèmes abordés et une méthode dans la façon de les aborder. Enfin, il existe un certain nombre de règles qui seront rappelées en début de chaque séance. Enfants et adultes y participent de la même manière. Que ce soit les élèves ou les enseignants, tous sont invités à partager leurs expériences, leurs ressentis et à respecter ceux des autres participants.

Perspectives

Suite à une expérimentation réussie de ce programme dans quelques collèges de la ville de Marseille, puis généralisée par l'Inspection académique, Prodas est mise en œuvre aujourd'hui dans plusieurs villes de France et reconnu par l'UNICEF comme une bonne pratique éducative. Prodas est ainsi apparu aux acteurs du secteur 6 comme un outil pouvant être un moyen de prévention dès le primaire : le CCAS propose de commencer par la mise en place des formations pour les enseignants de 10 classes de primaire du secteur 6.

Données de pilotage

Démarrage souhaité : année scolaire 2012-2013

Territoires concernés : secteur 6 en phase test (intérêt d'un continuum d'action avec celle du planning dans les collèges VO et Villeneuve) puis extension en fonction des résultats.

Public visé : **250 enfants** de CP, CE1, CE2 (10 classes) et 15 professeurs et/ou animateurs de la pause méridienne

Partenaires souhaités : planning familial (Marseille et Grenoble), Ville de Grenoble, Education Nationale (sollicitée)

Evaluation : les académies de La Réunion et de Paris souhaitent mettre en place un protocole d'évaluation commun basé sur des indicateurs de suivi simples.